

[Texte]

Mr. Angus: Sir, at the same time, when you report back, would you also indicate what you are doing about those pseudo-truck bodies, the ones that are used as passenger vehicles but are not designed in the same way as cars are, with the overhead protection, what have you. There have been a lot of press reports about that.

• 1705

Mr. Withers: We would be happy to do it, Mr. Chairman.

Mr. Benjamin: Is it the intention of the department to privatize the two duty-free liquor stores at Pearson International Airport? I am asking because there are 80 employees at those two stores who are employees of the Liquor Control Board of Ontario. They are feeling nervous, uncertain and insecure, and they have asked me to raise this matter with you and the Minister.

By privatizing, I presume they mean you are going to throw it wide open for tenders to operate a duty-free liquor store. They would still have to get the liquor from the Liquor Control Board of Ontario. What is the situation there? What are your intentions?

Mr. Withers: Thank you, Mr. Chairman. I will ask Mr. McAree, who is more up to date on the state of—

An hon. member: Ask Mr. Clifford; he probably knows.

Mr. McAree: Mr. Chairman, negotiations have been going on for some time with the Liquor Control Board of Ontario to allow their liquor outlet in the terminal buildings at Toronto to be operated by our duty-free concessionaire. We have been making some reasonably good progress with the Ontario government. They have consistently told us there is no threat whatsoever that the employees they now have in those liquor outlets would be unemployed and that they can absorb them into their other liquor outlet program in Toronto.

Mr. Benjamin: Why would you want to concern yourself with a private concessionaire handling the booze, if it is still under the Liquor Control Board of Ontario? Surely it is no concern of yours, as long as you are getting the lease fees for the floor space and whatever other charges you might levy. Why are you involving yourself in something...? Have the private, duty-free shop concessionaires asked you to make representation on their behalf? Should they not be making representations directly to the LCBO? Why are they involving you? Why should you get involved in it in the first place?

Mr. McAree: Mr. Chairman, I guess our duty-free operator, who basically sells gifts as opposed to liquor, has

[Traduction]

répondre de façon précise et détaillée aujourd'hui; je m'engage néanmoins à fournir ces renseignements au comité.

M. Angus: Est-ce que vous voudrez bien en profiter pour nous dire quelles mesures vous comptez prendre concernant les voitures dont la carrosserie ressemble à celle d'un camion mais qui servent en fait surtout aux transports de personnes, en dépit du fait qu'elles ne présentent pas les mêmes systèmes de protection, au niveau du toit de l'habitacle, par exemple. On en a beaucoup parlé dans la presse.

M. Withers: Ce sera bien volontiers, monsieur le président.

M. Benjamin: Votre ministère a-t-il l'intention de privatiser les deux débits de boisson hors taxes de l'aéroport international Lester B. Pearson? Cette question me préoccupe, car il y a là 80 employés de la Régie des alcools de l'Ontario. Ces personnes sont inquiètes pour leur emploi et m'ont demandé de vous poser la question, ainsi qu'au ministre.

J'imagine que pour eux, la privatisation signifie que vous allez lancer un appel d'offre générale pour l'exploitation d'un débit de boisson hors taxes. Ce dernier devra d'ailleurs s'approvisionner auprès de la Régie des alcools de l'Ontario. J'aimerais savoir quelle est la situation et quelles sont vos intentions.

M. Withers: Je vous remercie, monsieur le président. Je vais demander à M. McAree de répondre, car il est mieux informé que moi sur la situation actuelle...

Une voix: Posez donc la question à M. Clifford, il est sans doute bien placé pour vous répondre.

M. McAree: Monsieur le président, voilà déjà quelque temps que des pourparlers ont été entamés avec la Régie des alcools de l'Ontario afin d'autoriser l'exploitation de notre boutique de boissons alcoolisées hors taxes par un concessionnaire. Ces pourparlers avancent relativement bien et les représentants du gouvernement de l'Ontario nous ont toujours affirmé que les personnes employées à l'aéroport de Toronto n'avaient rien à craindre pour leur emploi, car elles pourraient être employées dans d'autres magasins de la Régie des alcools de l'Ontario dans la région de Toronto.

M. Benjamin: Mais pourquoi tenez-vous à ce que ces boissons alcoolisées soient vendues par un concessionnaire privé étant donné qu'il devra passer, de toute façon, par la Régie des alcools de l'Ontario? Je ne vois pas en quoi cela vous concerne, à partir du moment où vous obtenez le loyer souhaité et les autres redevances que vous percevez. Pourquoi vous intéressez-vous à cette question? Est-ce que les concessionnaires vous auraient demandé d'intervenir en leur nom, et ne pensez-vous pas qu'ils devraient s'adresser eux-mêmes à la Régie des alcools de l'Ontario? Qu'avez-vous à voir avec toute cette affaire?

M. McAree: Monsieur le président, je pense que le gérant de la boutique hors taxes, qui vend d'ailleurs des